



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada

Centre d'approvisionnement – bureau d'Ottawa
Salle 9W081, 9^e étage
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Le 07 mars 2017

Objet : **DEMANDE DE PROPOSITION POUR ARRANGEMENT EN MATIÈRE
D'APPROVISIONNEMENT: No. FP802-160048**
**Arrangements en matière d'approvisionnement pour les Services de consultation pour
soutenir la conformité avec les règlements et politiques environnementaux**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la demande de propositions mentionnée en rubrique, le présent addenda n° 1 est émis afin de répondre aux questions des soumissionnaires reçues jusqu'à présent. Les questions et réponses sont incluses à l'annexe A-1.

Le présent addenda (#1) a pour but d'aviser les proposants éventuels de la révision des Critères d'évaluation, l'annexe "D" et les révisions sont les suivantes:

Supprimer dans son intégralité la page 51 de: Article 3.0 Évaluation technique

Insérez la nouvelle page 51 suivante: Article 3.0 Évaluation technique daté du 7 mars 2017 en pièce jointe.

Toutes autres conditions générales de cette demande de proposition demeurent les mêmes.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent addenda en apposant leur signature dans l'espace prévu ci-dessous et en joignant une copie du présent document à leur proposition.

Cordialement,

Beverly Shawana

Agente principale des contrats
Opérations de gestion des finances et du matériel

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____

Canada



Annexe A-1

Question n° 1

En ce qui concerne la section 10.0 de l'annexe A, pouvons-nous fournir plus d'un nom par demande de ressource (c'est-à-dire montrer la capacité dans plus d'une région) ou est-il nécessaire de ne nommer qu'un nom?

Réponse n° 1

Plus d'un nom peut être proposé par demande de ressources.

Question n° 2

En ce qui concerne les critères évalués par points, sur un curriculum vitae, un projet peut-il couvrir plus d'un des critères (R1 - R8) tant qu'il est clairement démontré pour l'évaluation?

Réponse 2

Oui, un projet peut couvrir plus d'un des critères.

Question n° 3

En ce qui concerne la sollicitation n ° FP802-160048:

Section 3.0 - Évaluation technique – Phase deux - Critères techniques- Tableau sommaire, les critères cotés pour la phase 2 s'élèvent à 800 points maximum et la phase trois - la proposition financière est de 200 points.

Cependant, dans la ligne NOTE CUMULATIVE TOTALE, il y a 1200 points totaux à obtenir.

Le MPO peut-il confirmer si cette ligne NOTE CUMULATIVE TOTALE doit indiquer 1000 points et PAS 1200 points, tel qu'illustré actuellement?

Réponse 3

Oui, la note cumulative totale doit être 1000



3.0 ÉVALUATION TECHNIQUE (Révisé le 07 mars 2017)

1.1 Phase deux - Critères cotés

Les propositions qui respectent tous les critères obligatoires pour le volet faisant l'objet d'un appel d'offres seront évaluées et cotées en fonction des critères cotés (RX-RX) pour chaque volet en question, en utilisant des facteurs d'évaluation pour chaque critère. Pour qu'elle soit examinée en détail, la proposition du fournisseur **doit** obtenir une note minimale de passage totale de 70 % (700/1 000) ou plus selon les critères cotés. Lorsqu'une proposition n'obtient pas la note minimale de passage, elle sera jugée non conforme et rejetée.

L'arrangement en matière d'approvisionnement sera attribué aux propositions conformes, soit celles qui répondent à TOUTES les exigences obligatoires ET qui atteignent les cotes techniques minimales pour les exigences cotées pour le volet faisant l'objet de la soumission.

À l'attention des soumissionnaires : Prière d'inscrire, en regard de chaque critère, le(s) numéro(s) de page de votre proposition portant sur l'exigence indiquée dans les critères.

Phase deux - Critères techniques - Sommaire

Critères cotés	Cote	Attribution des points
Critères cotés n° 1		100
Critères cotés n° 2		100
Critères cotés n° 3		50
Critères cotés n° 4		160
Critères cotés n° 5		40
Critères cotés n° 6		50
Critères cotés n° 7		100
Critères cotés n° 8		100
Critères cotés n° 9		100
Note globale minimale requise = 560		800 Total de points techniques maximum
Phase trois		
Proposition financière		200
NOTE CUMULATIVE TOTALE		1 000

Chaque fois qu'une expérience est requise selon les critères énoncés, les renseignements suivants doivent figurer dans le curriculum vitae de la personne proposée :